



L'ÉMERGENCE DE LA DÉMARCHE INTERSCOT

En 2007 et 2008 le développement soutenu de l'aire d'influence de l'agglomération bordelaise et l'accélération de l'étalement urbain conduisent à réunir les principales collectivités sous la forme d'un colloque et d'une conférence des EPCI. Le terme d'InterSCoT est alors évoqué.

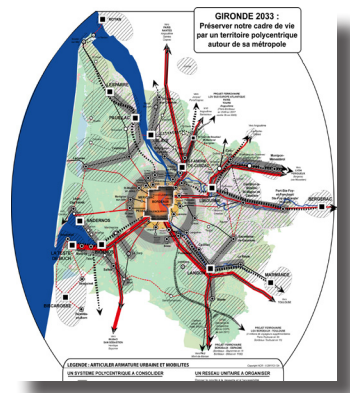
Les choses mûrissent progressivement et fin 2010 le Conseil Général de Gironde propose d'activer une démarche InterSCoT pour débattre des enjeux territoriaux à l'échelle du département.

En juillet 2011, sous l'impulsion conjointe du Préfet de la Gironde et du Président du Conseil général, un comité de liaison des élus épaulé par une coordination technique entend d'ouvrir le chantier de l'InterSCoT girondin. Celui-ci réunit l'ensemble des structures porteuses de projets de territoire à grande échelle : les syndicats de ScoT ou de pays, la communauté urbaine et des communautés d'agglomération ainsi que le PNR et le GIP littoral.

Le comité valide ensuite le principe d'élaboration d'un document d'orientations et d'engagements préparés par 4 ateliers abordant quatre thématiques. Avec l'aide du consultant Martin Vanier ces ateliers, réunissant les présidents de ScoT ou des représentants des grands territoires susceptibles de porter un ScoT (pays notamment), ont permis d'aboutir à l'écriture du manifeste.

L'ORGANISATION ET LE PILOTAGE DE L'INTERSCOT GIRONDIN

Le comité de liaison est l'instance décisionnel de l'InterSCoT. Le comité est co-présidé par le président du Conseil Départemental et par le préfet de département. Mme Christine BOST est vice-présidente en charge de l'interSCoT au sein du conseil départemental. Le préfet a confié au directeur de la DDTM le suivi technique de la co-animation Etat-CD33.



Le comité de liaison regroupe tous les présidents des structures porteuses de ScoT, le GIP littoral, le PNR des Landes de Gascogne, les présidents des trois grandes intercommunalités de Gironde (Bordeaux Métropole, Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Sud, la CALI).

L'atelier des élus est le lieu de débat entre élus. Structure informelle, il permet d'aborder les sujets de façon ouverte.

Le comité technique est l'instance de préparation et de dialogue technique. Il regroupe les services techniques du CD33, ceux de la DDTM33, les directions techniques des structures porteuses de ScoT et de Bordeaux Métropole. L'agence d'urbanisme Bordeaux Métropole Aquitaine (A'urba) intervient en tant que prestataire

Le groupe projet conduit et anime techniquement la démarche InterSCoT. Il prépare les comités techniques, les comités de liaison et les ateliers ainsi que tous les documents nécessaires à la démarche. Il regroupe les techniciens du CD33, de la DDTM33 et de l'A'Urba.

L'InterSCoT girondin est une démarche de coopération volontariste, qui a pour but d'identifier, entre territoires de ScoT, métropole bordelaise, Département et Etat, les grands enjeux collectifs d'aménagement et de développement durable du territoire girondin, et d'exprimer des engagements stratégiques autour de cette vision partagée. L'InterSCoT est désormais une communauté de travail éprouvée, un espace informel de débat et de production.

Objectifs InterSCoT

PARTAGER ET SE COORDONNER

en faisant vivre un espace de dialogue informel entre partenaires.

COOPÉRER

pour un équilibre entre développement des territoires et de la métropole, pour protéger et valoriser les espaces naturels et les ressources, pour garantir une accessibilité aisée pour tous à tous les territoires.

PRODUIRE

pour valoriser le partage et la coopération, laisser une trace de l'action et communiquer.

INSPIRER

en promouvant, à l'échelle girondine et régionale, des actions en faveur d'un développement territorial harmonieux et une grande qualité de vie.

MONTÉ EN COMPÉTENCE

par le partage et l'échange d'expérience, ainsi que l'élaboration d'outils communs, et l'acquisition de méthodes de travail nouvelles.

QU'EST-CE QU'UN SCOT ?

Un Schéma de Cohérence Territoriale (ou ScoT) est un document de planification stratégique d'aménagement qui permet aux groupements de communes de mettre en cohérence leurs politiques en matière d'habitat, de développement économique, de déplacements, d'implantations commerciales, d'environnement et d'organisation de l'espace dans une perspective de développement durable.

Il y a aujourd'hui 8 ScoT en Gironde, en projet, en cours de finalisation, en révision ou approuvés.



Le Manifeste des territoires

L'InterSCoT a vocation à inspirer les politiques publiques et notamment les grands schémas structurants, aux échelles régionale et girondine. Le Manifeste de 2013 exprime des visions communes et des volontés de faire ensemble au travers de 4 défis majeurs et de 20 engagements communs.

Le «Manifeste des territoires pour l'avenir concerté de la Gironde» a identifié 4 grands défis à relever et des grands chantiers à ouvrir ensemble.

DÉFI 1 ET SES RÉALISATIONS

Pour une communauté de territoires riche de son environnement : prendre soin de nos ressources pour la qualité de notre cadre de vie.

- Identifier et affirmer les trames départementales vertes et bleues et conforter et valoriser les espaces viticoles (trames pourpres), agricoles, naturelles et forestiers essentiels à la charpente paysagère
- Tendre vers l'objectif national à horizon 2030 de réduction de la consommation foncière et décliner cet objectif commun dans nos territoires
- Observer et évaluer ensemble l'évolution de notre environnement
- Participer ensemble aux schémas structurants de gestion des biens communs



- Séminaire «SCoT et énergie» (2014)
- Plaquette «SCoT et SRCAE, mettre de l'énergie dans les SCoT» (2014)
- Plaquette «SCoT et SAGE, une coordination à trouver» (2014)
- Etude «formes urbaines denses et paysages» (Sybarval-2014)
- Vademecum: «Enjeux du SAGE nappes profondes et déclinaison par SCoT»(2015)
- Panorama des formes urbaines en Gironde. Vers un urbanisme peu consommateur d'espace (2015)
- Contribution à la charte départementale agriculture, forêts et urbanisme (2011- actualisation en 2017)
- Vademecum de l'observation foncière (2017)



SCoT et SRCAE
Mettre de l'énergie dans les SCoT

DÉFI 2 ET SES RÉALISATIONS

Pour la Gironde polycentrique des villes, des bourgs et des villages, autour de la métropole : aménager nos territoires en privilégiant leurs centralités.

- Promouvoir à tous les niveaux de centralité la cohérence durable entre l'offre de services, la mobilité et l'urbanisme en s'appuyant notamment sur les Orientations Départementales d'Aménagement Commercial de la Gironde et le plan départemental de l'habitat
- Adopter le principe de cinq axes d'articulation entre l'urbanisme et les déplacements pour structurer l'étoile girondine des transports en commun à haut niveau de service
- Anticiper le développement et l'aménagement des arcs entre territoires périphériques, en particulier dans l'est du département
- Organiser la «Gironde à distance», celle des accès numériques d'aujourd'hui et de demain, en particulier pour les services d'intérêt public de santé et d'éducation

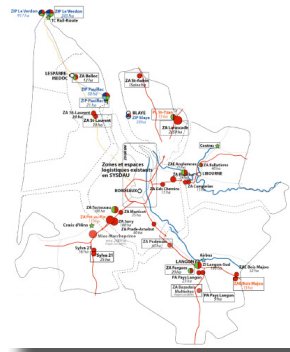


- Contribution au Plan Départemental de l'Habitat au travers du travail sur les centralités (2013)
- Production de la carte sur la vision polycentrique de la Gironde (2013)
- Recueil de prises de vues aériennes et obliques de toutes les centralités girondines permettant de mettre en valeur les structures territoriales et d'appréhender l'aménagement sous un angle différent (2014)
- Cartes statistiques permettant de caractériser les centralités girondines en fonction de plusieurs données: population, équipements, commerces, nombre d'actifs, nombre d'emplois (2014)
- Manifeste thématique mobilité (2017)

DÉFI 3 ET SES RÉALISATIONS

Pour une nouvelle ambition économique à partager, à développer mieux en diversifiant les sources de la richesse.

- Reconnaître et soutenir les filières économiques d'avenir, et les complémentarités qu'elles suscitent entre le cœur d'agglomération et les territoires girondins
- Construire et mutualiser l'ingénierie territoriales du développement
- Partager la stratégie de localisation et d'aménagement des futurs grands projets à vocation économique
- Porter tous ensemble l'ambition girondine dans la société de la connaissance
- Anticiper ensemble l'arrivée de la LGV et l'avenir de l'aéroport
- Initier un schéma d'accueil et de développement de sites d'activités logistiques, intégrant la relance de l'ambition portuaire et du transport fluvial
- Identifier le potentiel productif de l'économie résidentielle et le promouvoir



- Atelier-débat élus/entrepreneurs «Pour une nouvelle ambition économique partagée» organisé le 10 décembre 2013, précédé d'une plaquette-note préparatoire et suivi d'un rapport de synthèse (2013)
- Etude «approche territoriale de la logistique en Gironde» décryptant les stratégies des acteurs et produisant des livrets territoriaux par territoire de SCoT ainsi que des recommandations (2016)
- Déclinaison de cette étude lors d'ateliers sur l'économie logistique en coopération avec le Pays de Haute-Gironde
- Rencontre avec les porteurs des opérations d'intérêts métropolitains (2017)



DÉFIS 4 ET SES RÉALISATIONS

Pour une gouvernance audacieuse : agir mieux en coordonnant nos volontés

- Pérenniser la structure de gouvernance actuelle de l'InterSCoT pour mettre en oeuvre la feuille de route du manifeste
- Organiser les diverses communautés d'acteurs de l'InterSCoT autour des élus en mobilisant les socioprofessionnels sur les enjeux qui les concernent
- S'appuyer sur les politiques et les schémas structurants infra-départementaux, métropolitains, départementaux et régionaux pour mettre en oeuvre les orientations de l'InterSCoT
- Assister les SCoT dans leurs contacts avec les SCoT voisins hors Gironde et initier les échanges avec les InterSCoT les plus proches
- Faire vivre l'InterSCoT dans la durée



- Atelier des élus : orientations et définition des chantiers à engager, validation des productions – s'organise régulièrement, notamment en début et fin d'année
En 2012, 4 ateliers thématiques et un atelier de synthèse ont abouti à l'écriture du manifeste. Plus récemment les ateliers du 21 juin 2016 et du 12 avril 2017, ont permis d'avancer dans la production d'un manifeste thématique mobilité
- Comité technique : il réunit tous les 3èmes mardi du mois les partenaires techniques - directeurs de SCoT- afin de définir et organiser les travaux et préparer les ateliers des élus. C'est à la fois un espace d'échange technique et un espace de production.
- Groupe projet : il réunit mensuellement les animateurs DDTM, Département et A'Urba – tous les 1er mardi du mois – afin de préparer des travaux, mobiliser les SCoT et les partenaires, mettre en forme et valoriser des productions
- Formation: une sensibilisation aux bases de re-design des politiques publiques organisée le 6 juin 2017, avec comme intervenant la 27ème Région

